VOS ÉLUS SEYNOIS DE PROXIMITÉ POUR UN NOUVEAU MANDAT AU QUOTIDIEN



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES - LA SEYNE-SUR-MER

DAMIEN GUTTIEREZ

Conseiller départemental

MAEVA POIVRET

Infirmière libérale

Vos élus Seynois de proximité pour un nouveau mandat au quotidien

Conseiller municipal et communautaire puis Adjoint au Maire délégué au cadre de vie et à la vie civile de 2014 à 2021, Damien GUTTIEREZ est le conseiller départemental de 85% de la commune de La Seyne-sur-Mer depuis 2015. Proche de tous les Seynois sans aucune autre considération que leurs préoccupations quotidiennes, il s'est éloigné de tous les partis politiques pour nombre desquels il s'était engagé et dont les responsables l'ont successivement déçu en matière de moralité publique. Sa franchise excessive sans formes parfois, et son investissement sans réserve pour une cause qui lui paraît juste, sont diversement appréciés mais laissent rarement les Seynois concernés indifférents. Peu adepte des réseaux sociaux, il donne son numéro de portable à tout le monde (06.62.78.49.19) et ne supporte pas l'indisponibilité des élus. Né à La Seyne il y a 40 ans et fils d'un technicien des chantiers, il v a habité au nord, au centre et au sud.





Infirmière à domicile comme sa mère, installées à La Seyne, Maeva POIVRET a décidé, à 36 ans, de s'engager autrement pour le bien-être des Seynois en leur apportant au quotidien son écoute bienveillante. Très attachée à l'éthique, elle tient à son intégrité et son indépendance des intérêts politiciens. Elle siégera sans faille et exclusivement dans l'assemblée départementale sans iamais se compromettre. Maman de deux filles scolarisées en primaire, elle sera votre autre élue de proximité avec la rigueur et l'empathie qu'on lui connaît depuis plus de 10 ans auprès des plus jeunes jusqu'aux plus anciens Seynois dont elle prend soin. Soucieuse de notre liberté, elle veut défendre avant tout nos valeurs de solidarité et d'absolue équité entre tous les Seynois, refusant tous les privilèges et l'apparat du pouvoir.